

Le pied à l'étrier pour créer son entreprise



Françoise Pawlak, responsable de Pays d'Aix Initiatives, et le sénateur Roger Besse (en haut à droite).
Photo Jean-Eric ELY

« Vous avez toujours rêvé de monter votre entreprise mais vous n'avez jamais fait le grand saut, faute de moyens financiers et persuadé que vous serez noyé sous la papeterie... La preuve que ce n'est pas forcément le cas avec l'association Pays d'Aix Initiatives : une structure au service de la création, du développement et de la reprise d'entreprise qui les accompagne, surtout les trois premières années, les finance, les suit et les parraine. Et vous pouvez créer votre entreprise même si vous êtes chômeur ou Rmiste. Qui dit mieux ?

63 nouvelles sociétés

L'année dernière, 63 sociétés pour 103 emplois créés ont ainsi vu le jour grâce à un prêt d'honneur à taux 0 (qui peut s'élever de 8 000€ à 16 000€) pour un total de 503 077€ et un montant moyen de 7 985€. L'idée est simple : le créateur se présente avec son projet d'entreprise sous le bras. Le dit projet est étudié puis le financement peut-être approuvé par la plateforme Pays-d'Aix initiatives, par le Fond régional de garantie et le Conseil régional.

Mardi dernier, Roger Besse

(UMP), rapporteur spécial de la mission "Politique des territoires" au nom de la commission des finances du Sénat a procédé à une mission de contrôle très positive de la plateforme aixoise, une des 237 plates-formes d'initiative locale (PFIL) de l'Hexagone, qui coordonne aussi les 23 autres de la région Paca. "L'objectif est de voir quelle utilisation est faite des fonds publics et quelles sont les attentes de ces PFIL", notait le sénateur. "La PFIL aixoise créée en 1997 présente un grand professionnalisme. Le nombre de dossiers est conséquent avec seulement 4 permanents et 80 bénévoles (experts comptables, avocats...), et le pourcentage de réussite meilleur que la moyenne nationale".

Roger Besse a noté des initiatives intéressantes à reproduire comme les chéquiers conseil ou les réunions d'échanges entre les différents créateurs d'entreprise. A la suite des 8 visites effectuées par le sénateur à Lyon, Vannes ou Fort-de-France, un rapport sera rédigé et présenté devant la commission sénatoriale. Vous hésitez encore ? Lancez-vous !

Agathe WESTENDORP

Les plates-formes d'initiative

« Les PFIL (plate-forme d'initiative locale), associations loi 1901, sont au nombre de 237 en France. Elles sont fédérées au sein de l'association France Initiative Réseau (FIR). Destinées à soutenir la création ou la reprise d'entreprises au niveau local, elles octroient des prêts d'honneur aux entrepreneurs. Leur fonctionnement est financé à hauteur de 75 % par des fonds publics. Pays d'Aix Initiatives est financé à 35 % par la CPA et à 19 % par le Conseil régional. L'Europe, l'Etat et la Ville participent également.

A.W.

• Infos Pays d'Aix Initiatives, 42 route de Galice, Quatuor B, 1er étage
☎ 04 42 64 63 70.